

# FCI

## Fédération Cynologique Internationale



SM-CU-FCI Section Mondioring de la Commission d'Utilisation FCI

### PV de la 23<sup>e</sup> REUNION SMCU/FCI le 03 octobre 2018 à Moscou Oblast - Russie

Présent: Frans Jansen (NL) ; Stefan Huber (CH) ; Martial Beyaert (FR) ; Valeer Linclau (BE) ; Jonas Wallen (remplace E. Svensson) (SE) ; Arsi Limatta (FI) ; Ricardo Salazar (Esp); André Pobukovsky (RU) ; Stefano Cetto (remplace C. Oppizzi) (IT) ; Kountouras Sotirios (GR).

Les remplacements ont une lettre d'accréditation de leur pays

Coordinateur : Bernard Roser

Excusé: Marcin Gawron (PL) ; Radim Kelar (CZ) ; Roman Fejes (SK); Itai Stessin (ISR) ;

Absent : Gerardo Heredia (MX); Adrian Nicolaita (RO); Marcel Abrantes (BR) ; Don Lee (USA); John Rumble (GB); Portugal.

Présent des pays n'ayant pas adopté la discipline : Claus Angerer (AUT)

Excusé des pays n'ayant pas adopté la discipline : Marjan Ferkula (AU).

1.

Ouverture de la Réunion à 18H.

Le Coordinateur salue et remercie les délégués présents et déclare que actuellement l'Allemagne n'a plus de représentant, le Kennelclub Allemand va désigner un représentant l'année prochaine. M. Frans Jansen, délégué pour les Pays-Bas et Président de la commission d'utilité de la FCI souhaite la bienvenue à tous les délégués et déclare que par décision prise à majorité dans la commission d'utilité de créer une propre commission Mondioring.

Il a envoyé, au nom de la CU/FCI, une proposition au Comité Général de la FCI, pour former une Commission FCI Mondioring. Cette proposition sera soumise à la prochaine réunion du Comité Général en Novembre 2018, et sera transmise, avec une recommandation du Comité Général, à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'Assemblée Générale en 2019. Une copie de la lettre sera envoyée en annexe aux délégués avec le PV.

2.

On passe à l'ordre du jour avec l'approbation du dernier PV de la 22<sup>e</sup> réunion SMCU/FCI du 23 février 2018 à Vendenheim – France. Le PV est présenté par le secrétaire en Français et Anglais. Il n'y a pas de remarques, le PV est accepté à l'unanimité.

3.

Le Portugal, le Président de la commission d'utilisation M. F. Jansen, demande des informations auprès du kennelclub Portugaise sur le développement de la nouvelle structure du Mondioring, sous l'égide du kennelclub Portugaise et qui sera le représentant dans la SMCUFCI.

4.

Présentation du déroulement du Championnat du Monde et Grand Prix Mondioring 2018 par Md. Marianna Gladcick délégué dans la commission d'utilisation pour la Russie.

5.

Les lettres d'accréditation fait par les OCN des pays qui ont adopté la discipline: les lettres d'accréditation doivent être adresser au bureau de la FCI . Le bureau de la FCI va envoyer une copie au Secrétaire et au Coordinateur de la SM-CU-FCI.

6.

Tenue des juges lors du Championnat du Monde 2018, il n'y a plus de cravates ou foulards en stock.

7.

Présentation du déroulement de la sélection Internationale par M. Martial Beyaert responsable pour la sélection Internationale 2018. Vingt-quatre participants repartis sur huit différentes nationalités.

8.

La sécurité des chiens et des hommes assistants. Il y aura un contrôle des costumes protecteur des HA des Grands Prix, du Championnat du Monde et des participants a la sélection Internationale.

9.

La facture du site web 2018-2019 d'un montant de 46,56€ a été avancé par le secrétaire M. V. Linclau. Comme convenue dans le passé c'est l'organisateur de l'année suivante qui la prend en charges, jusqu'à présent La Pologne, organisateur 2019, n'a pas rembourser le montant.

10.

Le coordinateur ajoute un point a l'agenda : FCI circulaire 55/2015 qui stipule les directives minimum pour devenir juge Mondioring, et les conditions minimum a combler pour devenir juge International FCI Mondioring et les règles a respecter par les juges FCI Mondioring. Les déléguées sont demandés d'informer leur OCN et d'envoyer annuellement une liste des juges considéré par leur OCN comme International – cela veut dire ceux qui comble les conditions mentionner dans le point Juges Internationales Mondioring FCI 55/2015 – et qui obtiennent par leur OCN l'autorisation de juger dans d'autres pays. La liste doit être envoyer au secrétariat de la FCI.

Le coordinateur rappelle que chaque OCN est responsable pour ces juges ainsi que pour les HA de leur pays. De ce fait les délégués doivent informer leur OCN que chaque HA de leur pays doit être en possession d'un carnet de HA délivrer par leur OCN.

11.

La réunion est déclarée terminée a 19h30.

Prochaine réunion de la SMCU/FCI le samedi 16 février 2019 à 14h. sur le site du prochain Championnat du monde Mondioring 2019 Racibórz – Pologne.

Le Coordinateur  
Bernard Roser

Le Secrétaire  
Valeer Linclau